Bonjour à tous et merci d'avoir répondu à notre appel.

Aujourd'hui, une nouvelle fois, ce qui n'est pas un bon signe pour la reconnaissance de nos revendications et pour l'attention que nous portent nos responsables politiques, nous sommes dans l'action ici à Chartres comme partout en France à l'appel de 9 organisations syndicales.

En mars dernier nous sommes allés à la rencontre des retraités, de tous les retraités et pas seulement des syndiqués et nous leur avons soumis un questionnaire. Trois points essentiels majoritairement partagés par l'ensemble des retraités qui ont répondu ont été mis en évidence.

- La baisse de notre pouvoir d'achat
- La mauvaise prise en compte de la situation des retraités par les politiques publiques
- La nécessité d'agir et de se faire entendre.

Tout ceci conforte un peu plus la légitimité de notre action de ce jour.

Baisse du pouvoir d'achat : rappelons que les pensions ont été gelées depuis 2013 et que le maigre 0,1% de 2015 était plus proche de l'insulte que de la revalorisation.

Ce nouveau gouvernement met en avant une augmentation de 0,8% au 1er octobre. Belle avancée ! Elle couvre à peine l'inflation des 12 derniers mois, ne porte que sur les régimes de base (exit les complémentaires) et on nous dit déjà qu'il n'y aura rien en 2018 et qu'il faudra attendre janvier 2019 pour une éventuelle nouvelle augmentation. En reportant le rattrapage de 2018 en janvier 2019 une économie de 380 millions est réalisée sur notre dos.

Rappelons nos revendications légitimes, anciennes et toujours non satisfaites :

Augmentation des pensions, retour à une revalorisation annuelle au 1er janvier et rattrapage du pouvoir d'achat perdu.

Retour à l'indexation des pensions sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'indice des prix ce qui a conduit à un décrochage du pouvoir d'achat des retraités. 20% en douze ans.

Abrogation des mesures fiscales. On nous a imposé 0,3% de CASA, on a fiscalisé la majoration familiale pour les parents de 3 enfants ou plus, on a supprimé la demi-part fiscale aux veufs et veuves.

A toutes ces mesures vient s'ajouter l'augmentation de la CSG de 1,7% pour les pensions supérieures à 1200€. Ce qui représente une perte mensuelle de 25€ pour une pension de 1200€, 34€ pour 2000€…

On voudrait nous faire croire qu'en prenant dans la poche des retraités on redonne du pouvoir d'achat aux actifs. Mais en agissant de la sorte, ce n'est pas d'augmentation salariale qu'il s'agit et on ne corrige pas l'inégale répartition de la richesse produite entre salariat et revenus du capital.

Jouer à nouveau l'opposition entre générations et remettre en avant l'idée selon laquelle les retraités sont des nantis est malsain et malhonnête. Rappelons que la pension moyenne est d'un peu plus de 1300€, que près d'un retraité sur dix vit sous le seuil de pauvreté et que plus de 500 000 sont contraints de travailler.

Le dernier baromètre IPSOS-Secours Populaire Français révèle que la moitié des seniors redoutent de connaître la pauvreté. Depuis 2010 le Secours Populaire a constaté une augmentation de près de 50% des demandes d'aide venant des plus de 60 ans en particulier des femmes.

Et si tous les retraités ne sont pas dans la misère, on nous apprend du côté de la sociologie que « les grands parents sont devenus pourvoyeurs de leurs descendants » et que « les solidarités se sont réorientées des anciens en direction des jeunes. »

Prendre aux retraités ça n'est donc pas construire de la solidarité intergénérationnelle mais c'est l'affaiblir.

Dans le même temps on baisse l'ISF, l'impôt sur les sociétés, l'imposition des revenus du capital est plafonnée, les bénéfices du CAC 40 ont bondi de 32,6% en 2016, le nombre de milliardaires augmente chaque année.

Nous refusons cette augmentation de la CSG. Nous contestons l'idée selon laquelle la suppression de la taxe d'habitation va compenser la hausse de la CSG. D'abord cette suppression est différée. De plus les collectivités locales ont besoin de ressources pour financer services et équipements satisfaisant l'intérêt général. Mettre en place une taxe plus juste oui, maintenir les exonérations actuelles oui, supprimer non.

Enfin, dans l'enquête de mars les retraités expriment quasi unanimement leurs inquiétudes sur les questions de santé et considèrent que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants tant à domicile qu'en établissement.

Or, la suppression programmée des emplois aidés vient amputer encore plus les moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales.

Enfin, déserts médicaux, report sur les mutuelles de nombreuses dépenses de santé rendent encore plus inégalitaire l'accès aux soins.

Alors Monsieur le Président de la République, ne refusez plus de rencontrer les neufs organisations de retraités.

Nous avons de bonnes raisons de nous mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations de notre pouvoir d'achat, pour obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.